

GUIDE EN TROIS ÉTAPES POUR SATISFAIRE AUX EXIGENCES DU PROGRAMME DE MAINTIEN DE LA COMPÉTENCE

Les trois étapes pour satisfaire aux exigences du PMC sont les suivantes :

1. **Autoévaluation** : Évaluation de votre pratique pour déterminer vos besoins d'apprentissage.

Les infirmières immatriculées évaluent leur pratique en fonction des *Normes d'exercice pour les infirmières immatriculées* de l'AIINB, et les infirmières praticiennes évaluent leur pratique en fonction des *Normes d'exercice pour les infirmières praticiennes en soins de santé primaires* de l'AIINB.

2. **Plan d'apprentissage** : Élaboration et mise en œuvre de votre plan d'apprentissage.

3. **Évaluation** : Évaluation des effets de vos activités d'apprentissage sur votre pratique infirmière.

GUIDE EN TROIS ÉTAPES POUR SATISFAIRE AUX EXIGENCES DU PROGRAMME DE MAINTIEN DE LA COMPÉTENCE

Étape 1 – Autoévaluation

Évaluation de votre pratique en fonction des *Normes d'exercice pour les infirmières immatriculées* ou des *Normes d'exercice pour les infirmières praticiennes en soins de santé primaires* de l'AIINB

L'autoévaluation est un processus systématique qui consiste à examiner votre façon d'exercer la profession à l'aide des cadres établis par les normes d'exercice de l'AIINB. Les infirmières immatriculées évaluent leur pratique en fonction des *Normes d'exercice pour les infirmières immatriculées* de l'AIINB et les infirmières praticiennes évaluent leur pratique en fonction des *Normes d'exercice pour les infirmières praticiennes en soins de santé primaires* de l'AIINB. L'autoévaluation est une approche qui favorise une réflexion structurée sur votre pratique et sur vos besoins d'apprentissage chaque année.

Les normes d'exercice sont des énoncés qui décrivent le niveau de rendement exigé de toutes les infirmières dans leur pratique, quel que soit leur rôle ou leur milieu d'exercice. Chaque norme d'exercice est accompagnée d'une liste d'énoncés descriptifs correspondants qui montrent comment la norme peut être appliquée. On s'attend à ce que toutes les infirmières puissent expliquer comment les énoncés descriptifs s'appliquent à leur pratique. Tous les énoncés descriptifs des normes d'exercice ne s'appliquent pas à toutes les infirmières en tout temps et dans toutes les situations. Vous pourriez avoir à déterminer d'autres énoncés descriptifs pour décrire votre propre pratique.

Vous devez documenter votre autoévaluation au moins une fois par année dans la période précédant le renouvellement de l'immatriculation. Cette autoévaluation se veut un processus continu tout au long de l'année. Vous devrez peut-être revoir votre autoévaluation s'il y a un changement dans votre milieu d'exercice ou dans vos responsabilités infirmières.

GUIDE EN TROIS ÉTAPES POUR SATISFAIRE AUX EXIGENCES DU PROGRAMME DE MAINTIEN DE LA COMPÉTENCE

Étape 1 - Autoévaluation (suite)

Comment remplir la *Feuille de travail – Autoévaluation*

1. Passez en revue les normes d'exercice et les énoncés descriptifs correspondants de la *Feuille de travail – Autoévaluation*. Voyez en quoi chaque énoncé descriptif a rapport avec votre rôle et votre milieu d'exercice. De l'espace est prévu pour prendre des notes au fur et à mesure que vous avancez dans votre réflexion sur chaque norme.

Posez-vous la question suivante : « Est-ce que je suis satisfait constamment aux attentes de l'énoncé descriptif? »

2. Évaluez votre pratique en regard de chaque énoncé descriptif des normes d'exercice.

Évaluez votre pratique sur une échelle de 1 à 4 en encerclant le numéro approprié.

Posez-vous la question suivante : « Sur quel énoncé descriptif vais-je me concentrer? »

Y a-t-il un aspect en particulier de cet énoncé descriptif sur lequel vous voulez vous concentrer? Si c'est le cas, cochez la case dans la dernière colonne, puis continuez.

3. Une fois que vous aurez indiqué sur la *Feuille de travail – Autoévaluation* les énoncés descriptifs que vous ne respectez peut-être pas constamment, choisissez au moins un énoncé descriptif prioritaire sur lequel vous vous concentrerez.

Posez-vous la question suivante : « De quelle façon chaque énoncé descriptif des normes d'exercice s'applique-t-il à ma pratique? »

Consignez les énoncés descriptifs choisis dans la première colonne de la *Feuille de travail – Plan d'apprentissage*

GUIDE EN TROIS ÉTAPES POUR SATISFAIRE AUX EXIGENCES DU PROGRAMME DE MAINTIEN DE LA COMPÉTENCE

Étape 2 – Plan d'apprentissage

Élaboration et mise en œuvre de votre plan d'apprentissage

Le moment est venu d'élaborer votre plan d'apprentissage en vous appuyant sur votre autoévaluation et l'énoncé ou les énoncés descriptifs sur lesquels vous avez décidé de vous concentrer à l'étape 1.

Le plan d'apprentissage vous permet de dresser la liste des énoncés descriptifs prioritaires des normes d'exercice que vous avez déterminés à l'étape 1, de fixer des objectifs d'apprentissage, de planifier les activités d'apprentissage et de consigner les dates cibles et les dates d'achèvement.

Le plan d'apprentissage se veut flexible, et il pourrait nécessiter une révision constante tout au long de l'année. Au fur et à mesure que vous mettez votre plan d'apprentissage en œuvre, il se peut que vous vouliez modifier les objectifs d'apprentissage, ajouter des activités d'apprentissage ou rajuster les dates cibles à mesure que des changements ou des événements surviennent dans votre milieu d'exercice ou dans vos responsabilités infirmières.

La *Feuille de travail – Plan d'apprentissage* est un outil pour documenter votre plan d'apprentissage.

GUIDE EN TROIS ÉTAPES POUR SATISFAIRE AUX EXIGENCES DU PROGRAMME DE MAINTIEN DE LA COMPÉTENCE

Étape 2 - Plan d'apprentissage (suite)

Remplir la *Feuille de travail – Plan d'apprentissage*

1. Préparez un plan d'apprentissage pour les **énoncés descriptifs des normes d'exercice** que vous avez jugé prioritaires à l'étape 1 à l'aide de la *Feuille de travail – Plan d'apprentissage*. Consignez les énoncés descriptifs que vous avez retenus dans la colonne *Numéro de l'énoncé descriptif* à gauche.
2. En utilisant un verbe d'action, rédigez un objectif d'apprentissage pour **chaque** énoncé descriptif que vous avez retenu.
3. Choisissez les **activités d'apprentissage** précises qui vous aideront à atteindre chaque objectif d'apprentissage. Les activités d'apprentissage doivent être reliées au travail que vous faites actuellement ou que vous avez l'intention de faire prochainement
4. Fixez des **dates cibles** pour chaque activité d'apprentissage pour vous aider à garder le cap.
5. Documentez la réalisation de chaque activité d'apprentissage. N'oubliez pas d'inscrire la date d'achèvement à mesure que vous terminez chaque activité d'apprentissage.
6. En mettant votre plan en œuvre, vous pourriez déterminer d'autres activités d'apprentissage qui vous aideront à répondre à vos objectifs d'apprentissage établis. Consignez ces autres activités d'apprentissage dans votre plan d'apprentissage.

Posez-vous la question suivante : « Que vais-je apprendre? »

Posez-vous la question suivante : « Qu'est-ce que je veux être capable de faire? »

Posez-vous la question suivante : « Comment vais-je l'apprendre? »

INFIRMIÈRES IMMATRICULÉES

Les activités d'apprentissage peuvent comprendre :

- Demander la rétroaction de vos pairs;
- Lire des articles et des manuels;
- Établir des liens et consulter des spécialistes de votre établissement ou de la province;
- Observer le travail d'une infirmière expérimentée;
- Participer à des rondes d'exercice clinique, à des séminaires, à des possibilités de formation interne ou à des ateliers;
- Visionner une vidéo;
- Assister ou participer à la présentation d'un cas clinique;
- Vous inscrire à des cours de formation continue;
- Assister à des congrès;
- Obtenir la certification de l'AIIIC dans votre domaine de spécialité;
- Faire du préceptorat auprès d'étudiantes; et
- Mentorer une collègue.

INFIRMIÈRES PRATICIENNES

Les activités d'apprentissage peuvent comprendre :

- Demander la rétroaction de vos pairs;
- Assister à des activités de formation, comme des congrès, des mises à jour cliniques ou des rondes qui portent sur le traitement clinique, y compris la pharmacothérapie et d'autres aspects relatifs à la pratique (par exemple, la déontologie);
- Faire un examen critique de la littérature pertinente, comme lire et critiquer des revues professionnelles au niveau des IP ou participer à un club de lecture de revues qui portent sur le traitement clinique, y compris prescrire;
- Vous inscrire à un programme agréé ou universitaire au niveau de la pratique de l'infirmière praticienne ou de la pratique infirmière avancée, ou suivre des cours universitaires crédités qui s'appliquent au contexte de la pratique ou du champ d'exercice des IP;
- Enseigner, comme donner un séminaire, une présentation ou une conférence de nature éducative (un enseignement reconnu au titre du PMC pourrait être de participer à une conférence ou à une présentation à un congrès professionnel, ou être préceptrice d'IP);
- Écrire pour une publication, par exemple rédiger un article dans une revue ou un chapitre dans un manuel pour faciliter l'intégration des connaissances fondées sur des preuves à la pratique;
- Élaborer et mettre en œuvre des outils cliniques; et
- Faire de la recherche, par exemple réaliser des activités de recherches cliniques pertinentes ou participer à un projet de recherche clinique collectif qui contribue à la compréhension et à l'élaboration de connaissances infirmières fondées sur des preuves.

GUIDE EN TROIS ÉTAPES POUR SATISFAIRE

AUX EXIGENCES DU PROGRAMME DE MAINTIEN DE LA COMPÉTENCE

Étape 2 - Plan d'apprentissage (suite)

Comment rédiger des objectifs d'apprentissage

Des objectifs d'apprentissage précis peuvent orienter votre plan d'apprentissage et vous aider à choisir des activités d'apprentissage. Pour profiter au maximum de votre plan d'apprentissage, réfléchissez bien sur ce que vous voulez accomplir.

- Décrivez chaque objectif par rapport aux résultats qui seront démontrés à la fin de cet apprentissage.
- Commencez chaque objectif d'apprentissage par un verbe d'action qui indique un résultat qui peut être observé.
- Les objectifs d'apprentissage doivent être :

S – spécifique;
M – mesurable;
A – acceptable;
R – réaliste; et
T – temporel.

Verbes d'action utiles

- | | | | |
|--------------|---------------|--------------|-------------------|
| • démontrer | • appliquer | • créer | • apprendre |
| • développer | • communiquer | • planifier | • enseigner |
| • déterminer | • organiser | • coordonner | • mettre en œuvre |

- Vos objectifs d'apprentissage pourraient mettre l'accent sur divers résultats, par exemple :
 - connaissances;
 - compréhension (application des connaissances);
 - aptitudes à la réflexion d'un niveau plus élevé (pensée critique, résolution des problèmes);
 - résultats affectifs tels qu'attitudes, sentiments ou émotions; et
 - résultats par rapport au rendement (tâche ou comportement).

GUIDE EN TROIS ÉTAPES POUR SATISFAIRE AUX EXIGENCES DU PROGRAMME DE MAINTIEN DE LA COMPÉTENCE

Étape 3 – Évaluation

Évaluation des effets de vos activités d'apprentissage sur votre pratique infirmière.

Réalisez vos activités d'apprentissage et prenez le temps de déterminer si elles vous ont été bénéfiques. Il est important de déterminer quels effets vos objectifs d'apprentissage et la réalisation de vos activités d'apprentissage ont eus sur votre pratique infirmière. Documentez les effets de votre apprentissage sur la *Feuille de travail – Évaluation*.

En évaluant votre apprentissage, vous pourriez déterminer des domaines d'exercice qui formeront la base de vos exigences du PMC pour l'année suivante.

Posez-vous la question suivante : « Les activités d'apprentissage ont-elles contribué à l'atteinte de mes objectifs d'apprentissage? »

Posez-vous la question suivante : « De quelle façon les activités d'apprentissage ont-elles influencé ma pratique? »